



**Kubski Grégoire, Savoy Françoise**

Introduction à Fribourg du concept novateur d'école à journée continue

Cosignataires : 0      Réception au SGC : 20.01.23

**Dépôt**

Le 13 janvier 2022 était lancé, à Neuchâtel, « Ma journée à l'école » (ci-après : MAE), un projet d'école à journée continue, avec quatre projets pilotes. Emanant d'autant de communes sises dans différentes régions du canton et confrontées à des réalités variées, ces projets sont basés sur des approches différentes, collant au plus près aux contraintes du terrain.

Les objectifs généraux du projet pilote neuchâtelois sont une prise en charge de l'enfant dans le respect de son intérêt supérieur, sur l'entier de la journée. Cette dernière est organisée et gérée par un acteur unique, seul interlocuteur des parents. Tout en respectant le cadre des horaires harmonisés, MAE propose un encadrement adapté en intégrant une prise en charge du midi, des devoirs surveillés et une offre facultative d'activités extrascolaires organisées en étroite collaboration avec les associations locales. Le projet MAE présente de nombreux avantages : il vise à améliorer la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, à accroître l'égalité des chances en offrant aux enfants un cadre dans lequel ils peuvent bénéficier des devoirs surveillés. Il donne accès à des activités extrascolaires et simplifie l'organisation et la communication nécessaire à un bon encadrement des enfants en réunissant, en un seul répondant, l'école et le parascolaire.

Il est opportun qu'à Fribourg, soit approfondi ce projet visant à concilier vie familiale et vie professionnelle. Par conséquent, les soussignés posent les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Le Conseil d'Etat fribourgeois entend-il lancer des projets pilote de journée continue basés sur le modèle neuchâtelois ? Si oui, quand et comment ? Si non, pourquoi ?
2. Quel est l'avis du Conseil d'Etat fribourgeois sur l'introduction de la journée continue dans le Canton de Fribourg ?
3. Quelles autres mesures sont mises en œuvre actuellement dans le canton pour favoriser la conciliation entre vie professionnelle et vie privée ?